

Traditionis Custodes

Club des hommes en noir

10 septembre 2021

CONTEXTE

Le Club des Hommes en Noir avec l'abbé de Tanoüarn, le Père Viot, le Père Thomas s.j. et Jean-Pierre Maugendre, sous la direction de Philippe Maxence revient sur le dernier motu proprio du Pape François : *Traditionis Custodes*.

VIDEO DE LA CONFERENCE SUR YOUTUBE

<https://www.youtube.com/watch?v=8FtXRar8cyE>

TRANSCRIPTION EPUREE PAR RECATHO

Philippe Maxence : Chers amis, bienvenue dans cette nouvelle saison du *club des hommes en noir*. Je suis très heureux de vous retrouver tous. Cet été, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs de nos auditeurs qui m'ont fait part de leur hâte de retrouver le *club des hommes en noir*, notamment pour que nous évoquions le grand événement de cet été qui a été le motu proprio du pape François *Traditionis Custodes* sur la messe traditionnelle, eh bien, le moment est venu d'en parler. Et pour discuter, approfondir, analyser et peut être dresser quelques perspectives sur ce document important, j'ai le plaisir de recevoir le père Viot, monsieur l'abbé de Tanoüarn, le Père Thomas, également fidèle au poste comme vous tous, et notre laïc de l'étape, le seul qui n'est pas en noir avec moi, Jean-Pierre Maugendre.

Nous allons tout de suite entrer dans le vif du sujet, mais je vais vous demander si possible un petit retour en arrière, bien que nous ne soyons pas au cinéma, en essayant de vous souvenir de votre réaction au moment où vous avez lu le texte du motu proprio *Traditionis Custodes*.

Abbé de Tanoüarn : Moi, je dirais que c'est une **méchanceté**. Ma première réaction sur le moment a été de cet ordre-là. Quand j'ai balayé du regard le texte qui est assez court, je me suis dit : « *c'est bien vissé, c'est méchant* ». Ce qui est un peu inquiétant, c'est que c'est une méchanceté qui vient d'un pape.

Père Viot : Moi, c'était la **tristesse**, la tristesse parce que j'ai eu le sentiment que, au fond, par rapport à l'enquête qui avait été faite par les évêques, et par rapport à ce que les évêques français avaient envoyé, on n'avait présenté au pape que les réserves négatives, alors que l'ensemble du document était plutôt positif, pour la paix liturgique. Et je reprends une expression dite hier par le responsable de la Fraternité Saint-Pierre : « *il y a certainement eu un effet de loupe en ce qui concerne la vision du pape du rapport des évêques, on a grossi les questions négatives* », et donc, ça m'a rendu très triste.

Père Thomas : Alors, comme monsieur l'abbé de Tanoüarn, j'ai regardé ce texte comme un texte d'une **méchanceté insigne**, mais une méchanceté attendue qui n'est pas simplement humaine mais **d'ordre diabolique**.

Philippe Maxence : Les mots sont forts.

Père Thomas : Non, on peut parfois soi-même être auteur de méchanceté diabolique, on peut être inspiré par l'esprit du mal. Un pape peut également être inspiré par l'esprit du mal pour certaines choses. Et puis évidemment, comme M. l'abbé Viot, [j'ai ressenti de] la tristesse parce que maintenant il faut regarder les conséquences qui vont suivre.

Philippe Maxence : Alors nous allons en parler dans quelques instants de ces conséquences. Mais évidemment, je me tourne Jean-Pierre maintenant.

Jean-Pierre Maugendre : Alors, moi, ça m'a rajeuni. Voilà.

Philippe Maxence : Vous étiez déjà jeune...

Jean-Pierre Maugendre : Les ancêtres de tous ces événements, quand je les ai connus, j'avais 20 ans. En lisant le texte, je me suis dit : « *Voilà, on va remettre deux sous dans le cochonnet, on va se battre pour la messe qui est au cœur de nos vies* ». Voilà, donc moi, ça m'a rajeuni.

Philippe Maxence : Donc, si je comprends bien, c'est positif en fait ?

Jean-Pierre Maugendre : Je ne sais pas. Je préférerais profiter tranquillement de ma retraite. Mais, puisque la providence nous invite, nous conduit, nous oblige à ce combat pour l'honneur de Dieu, eh bien, on va le mener !

Philippe Maxence : Très bien. Alors maintenant, après ce moment de souvenirs qui date du 16 juillet dernier, on peut passer à une analyse et à une présentation pour ceux qui nous regardent des points principaux de ce texte. Il revient sur un autre motu proprio, celui du pape Benoît XVI, *Summorum Pontificum*, qu'il abroge, si je ne me trompe pas.

Père Viot : Je ne sais pas si on peut dire qu'il abroge parce qu'il ne supprime pas la célébration de la messe ancienne.

Philippe Maxence : La messe ancienne peut toujours être célébrée mais elle est encadrée par de nouvelles dispositions.

Père Viot : Plus strictes et que je regrette. J'y vois l'influence de Monsieur Andrea Grillo de l'Institut Saint-Anselme qui depuis des années est un ennemi absolu de la messe ancienne, mais avec des arguments dont on devrait se méfier à Rome parce qu'ils introduisent des idées qui ne sont, à mon avis, pas du tout catholiques. Il tient un blog, comme beaucoup d'entre nous, et, par exemple, dans un [article du 2 septembre 2021](#), il tient tout un discours sur la conscience où il cite la lettre de Newman au duc de Norfolk : « *la conscience est le premier de tous les vicaires du Christ* » et où il termine en disant qu' « *il est certain que si je devais introduire la religion dans un toast après un repas, ce qui n'est pas approprié, alors je porterai un toast au pape, mais d'abord pour la conscience et ensuite pour le pape* ». M. Grillo est pire que Luther parce que Luther parlait de sa conscience liée par les écritures, et non pas d'une conscience libre qu'on oppose au magistère du pape. Ceci me paraît extrêmement grave, d'autant plus que M. Grillo enseigne la liturgie depuis des années aux étudiants italiens et du monde entier. M. Grillo est très habile. Je le compare à Robespierre parce que c'est un juriste, très documenté, qui a l'habileté juridique qui faisait la magie des discours de Robespierre, un mélange de plaidoirie, de réquisitoire et d'homélie, et l'accusé, c'est la messe ancienne.

Philippe Maxence : Et le couperet est tombé.

Père Viot : Et le couperet est tombé. Alors il fait appel à la conscience et deuxièmement, surtout, en accord avec certains disciples de monseigneur Lefebvre, il nous fait voir une rupture au fond entre Vatican II et l'Église d'avant.

Abbé de Tanoüarn : C'est très intéressant. Au fond, l'ecclésiologie du pape François ressemble à s'y méprendre à l'ecclésiologie de la Fraternité Saint Pie X dans laquelle j'ai été une quinzaine d'années parce qu'on dresse autel contre autel finalement, continuellement. Alors c'est évidemment inversé, l'autel choisi n'est pas le même, mais il y a vraiment cette volonté de dresser autel contre autel, de prétendre que, célébrant la messe traditionnelle, on ne peut pas comprendre les bienfaits de Vatican II, ce qui me paraît absurde. Vatican II est un texte clair que tout le monde peut lire et comprendre ses bienfaits est à la portée d'un étudiant moyen. Je pense que ce n'est pas le problème. Le problème, c'est que Benoît XVI, donc le prédécesseur de François, avait envisagé un processus de paix par l'enrichissement mutuel des deux rites. Et ce processus de paix marchait assez bien, contrairement à ce qu'on peut penser. Je vois combien de mariages « *tradismatiques* » j'ai célébrés, c'est-à-dire avec une messe traditionnelle mais proche du mouvement charismatique par les chants en français qui donnent une allure à la cérémonie qui n'est pas prévue par saint Pie V, mais ce genre d'alliage marchait assez bien, en particulier chez les jeunes. Et c'est toute cette paix liturgique que François remet en cause en proposant de dresser autel contre autel, en disant qu'il y a un autel qui ne permet pas de lire Vatican II et de le comprendre.

Philippe Maxence : Là, très clairement, le motu proprio ou la lettre qui l'accompagne également disent que la *lex orandi* est maintenant uniquement la messe dite de Paul VI. On revient à des terminologies qui étaient passées depuis 2007.

Abbé de Tanoüarn : Et ce faisant, il se targue d'imiter le pape saint Pie V, sauf que le pape saint Pie V avait maintenu tous les rites de plus de deux siècles et que ces rites ont été maintenus très longtemps, comme par exemple, le rite lyonnais. Le curé d'Ars n'a jamais célébré la messe de saint Pie V dans la première partie de sa vie sacerdotale. Il l'a célébrée dans la deuxième partie parce que le rite de saint Pie V s'est affirmé dans l'atmosphère ultramontaine du pontificat de Pie IX. Et au fond, il y a aussi une forme l'ultramontanisme, dans le décret du pape François. C'est le **pouvoir absolu d'un pape qui dit qu'il ne veut voir qu'un rite**, qu'une tête.

Philippe Maxence : Mon père, quelle est votre analyse sur ce motu proprio ?

Père Thomas : Oui, alors, tout d'abord, je suis beaucoup plus sceptique que messieurs les abbés sur les bienfaits du Concile Vatican II.

Abbé de Tanoüarn : Je n'ai pas dit qu'ils étaient nombreux, je dis qu'ils existent.

Père Thomas : Oui, mais, moi, je dis même qu'il faut prouver qu'ils existent même s'ils sont peu nombreux, parce que le bilan est quand même assez catastrophique. Donc je ne pense pas que le Saint-Père soit ignorant au point de ne pas connaître le tableau qu'on peut dresser de l'état de l'Église, pas simplement en Europe, mais dans le monde, même si évidemment certains continents s'en sortent mieux que d'autres. Il me semble dommage de continuer à parler d'un enrichissement des rites parce que je veux bien croire qu'il puisse y avoir un enrichissement de la messe Paul VI par le rite saint Pie V, en revanche, l'inverse, si vous avancez, monsieur l'abbé, simplement des chants français qu'on peut ajouter, qui existent aussi, comme vous le savez, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet et dans la Fraternité Saint Pie X, et qui ne sont pas une nouveauté.

Abbé de Tanoüarn : Oui, et même la notion de participation active, est de saint Pie X lui-même.

Père Thomas : Donc, ce n'est pas une nouveauté apportée par le motu proprio de Benoît XVI. Non, je pense que, plutôt que de parler de ce que peut apporter ou ne pas apporter Vatican II, il faut vraiment se concentrer sur ce texte qui est vraiment une attaque pour la destruction.

Philippe Maxence : Alors, c'est justement ce que je vous demande, votre analyse précise sur ce texte-là.

Père Thomas : Mon analyse précise, enfin, je ne suis pas spécialiste de la chose, mais c'est que le pape remet maintenant entre les mains, c'est ce qu'il dit tout au moins, entre les mains des évêques toute autorité sur le rite. En fait, on voit très bien que dans les détails qu'il donne, c'est une autorité qui est tout à fait relative puisqu'il demande aux évêques de rapporter à Rome toutes les demandes qui pourraient être faites par un prêtre pour célébrer la messe traditionnelle.

Philippe Maxence : Ce qui paraît d'ailleurs pratiquement inimaginable.

Père Thomas : Mais je pense qu'avec le pontificat actuel, tout est imaginable et tout est possible. N'oubliez pas quand même que dans des systèmes totalitaires, ce qui paraissait inimaginable avant leur instauration, [l'histoire] a prouvé qu'on peut très bien le mettre en pratique sur le terrain.

Philippe Maxence : Mais, en même temps, désolé de vous interrompre, le fait qu'on remette entre les mains des évêques dans leur diocèse la responsabilité de la liturgie n'est pas scandaleux en soi.

Père Thomas : Non, ce ne serait pas scandaleux en soi si c'était justement la responsabilité pour la paix liturgique. Mais là, il ne s'agit pas de paix liturgique. **On leur remet entre les mains la responsabilité de détruire selon des ordres qui viennent d'en haut. Et le pape a fait savoir que les évêques qui ne voudraient pas mettre en pratique, selon des consignes qui vont encore arriver de Rome et qui ne sont pas encore totalement détaillées, auraient quelques problèmes et que Rome ne resterait pas inactif et indifférent à leur égard.**

Philippe Maxence : Et en même temps, est-ce que Rome aura les moyens de la répression ?

Père Thomas : Mais là, je vous dis, on peut toujours trouver les moyens, on peut les mettre en place.

Philippe Maxence : Je vois que Jean Pierre Maugendre piaffe, on va laisser l'oiseau parler.

Jean-Pierre Maugendre : Alors, une seule remarque autour de Vatican II : dans le texte Traditionis Custodes, ce qui est remis en cause, ce sont les gens qui ont des doutes sur le Concile, c'est l'expression employée. Je rappelle pour nos téléspectateurs que les actes du Concile, c'est 800 pages. Donc dire que les 800 pages sont toutes frappées d'une infaillibilité qui fait qu'on n'aurait pas le droit d'avoir des doutes sur tel ou tel paragraphe peut paraître surprenant. C'est le premier point. Ces textes également sont très datés. Je pense à une déclaration sur les moyens de communication sociaux *Inter mirifica*. Que l'on ait des doutes sur ce que cela peut signifier aujourd'hui, ça me paraît tout à fait logique et cohérent. Et puis également sur les doutes sur la question de la continuité, vous le savez comme moi, le cardinal Ratzinger a quand même, dans un de ses ouvrages, écrit noir sur blanc que la constitution conciliaire *Gaudium et Spes* prenait le contrepied du Syllabus de Pie IX. Cela mérite au moins un débat et que l'on puisse en douter. Et je crois aussi qu'au final, pour les laïcs que nous sommes, ces questions sont sans intérêt, c'est à dire que nous, ce qui nous intéresse, me semble-t-il, c'est pouvoir transmettre la foi à nos enfants, c'est rendre à Dieu un culte qui nous élève l'âme, qui nous tourne vers lui, qui nous permette de contempler sa grandeur, qui soit un

culte d'adoration, et le reste, les débats sur les conciles, etc. ce n'est pas la préoccupation, me semble-t-il, de la grande majorité des laïcs. Ce à quoi ils aspirent, c'est à vivre tranquillement de la liturgie qui a sanctifié leurs pères, c'est tout.

Philippe Maxence : Mais alors, au-delà de cette référence à Vatican II que vous venez de rappeler, est-ce que le motu proprio, dans ses dispositions pratiques qu'il entraîne vous inquiète ? Et si oui, comment ?

Jean-Pierre Maugendre : Cela ne m'inquiète pas, cela me terrifie puisque la volonté clairement affirmée, c'est que l'ensemble des pratiquants et des célébrants de la liturgie traditionnelle passent à la nouvelle liturgie. Je pense qu'aujourd'hui 90% ou 80% des laïcs qui participent, qui assistent aux offices de la liturgie traditionnelle, un nombre très important, n'ont pas été élevés dans cette liturgie. Ce sont des convertis, ils l'ont découvert à l'adolescence, quand ils se sont mariés, etc. Et si ces gens ont fait ce choix, c'est bien parce qu'ils ont refusé autre chose. Il y a des raisons à cela, des raisons qui n'apparaissent pas, qui ne sont pas évoquées. C'est comme si c'était un caprice. Et on dit, « *arrêtez votre caprice, remettez-vous dans le courant dominant* ». Cela me semble psychologiquement maladroit et non conforme à la réalité.

Philippe Maxence : Mon père, j'ai juste une question puisque vous de célébrer les deux formes, est ce que c'est par caprice que vous célébrez aussi la forme extraordinaire ?

Père Viot : Non, non, je l'ai vu dans ma jeunesse puisque j'ai été catholique jusqu'à l'âge de douze treize ans, mais je l'ai redécouverte vraiment de l'intérieur dès 69, j'étais pasteur à ce moment-là. Et les querelles, je les ai déjà connues à l'époque, et donc, Traditionis Custodes m'a rajeuni, comme vous. Je l'ai redécouverte parce que finalement j'ai appris à l'aimer. Et quand ils ont occupé Saint-Nicolas-du-Chardonnet, tous les 15 août, moi j'allais à Saint-Nicolas.

Abbé de Tanoüarn : C'est original pour un pasteur.

Père Viot : Mais non, mais je vous ai dit, je l'ai dit dans mon livre, j'ai toujours eu une piété pour la Vierge Marie. Voilà, c'est tout. Et j'étais désolé qu'on ne fête pas l'Assomption parce que d'ailleurs, Luther lui-même disait qu'il n'imaginait pas la Vierge Marie et autre part qu'auprès de son fils. Alors, je me suis intéressé à la messe traditionnelle, et puis, de plus en plus quand j'ai vu les dégâts qu'avait fait sur le plan liturgique le faux enseignement de Vatican II, parce que je ne crois pas que Sacrosanctum Concilium ait inspiré, enfin directement, les messes complètement désacralisées, les cantiques stupides et les paroles stupides des années 70 où c'était vraiment effroyable. Moi, j'ai abrité quelques groupes catholiques aux Billettes pendant deux ou trois ans, ils ne communiaient pas, et ils se sont présentés en disant qu' « *au moins, vous parlez de la Bible, il y a la belle musique et puis c'est tout, parce qu'on ne peut plus supporter la politisation et puis le discours* ». Et puis, grâce à notre ami l'abbé Barthe, j'ai pu avoir de grandes explications, je l'ai rencontré souvent, et c'est d'ailleurs lui qui m'a appris à célébrer cette messe. Et donc, quand le motu proprio est sorti à Blois, et, bien que personne ne voulait l'appliquer, il se trouve que c'est mon ancien président du conseil presbytéral des Billettes, le professeur Dreyfus, professeur d'histoire à la Sorbonne, qui lui était resté luthérien, mais sa femme était catholique, qui a dit aux catholiques du groupe stable du Loir et Cher de venir me voir. Ils sont un peu venus à reculons compte tenu de mon passé. Mais c'est quand même la première église du Loir et Cher qui a appliqué le motu proprio. Et c'est moi qui ai commencé. J'ai tenu, en tant que curé de la paroisse, à dire la première messe dans la forme extraordinaire et cela a été continué. Mon successeur n'a pas voulu, alors l'évêque a fait une paroisse personnelle. Voilà. Et puis les choses continuent. Ce que je vois maintenant, c'est que je la célèbre une fois par mois, avenue Simon Bolivar, dans un quartier ouvrier, j'ai été heureux, même si cela ne m'a pas étonné, de voir qu'il n'y avait pas que des vieux, mais beaucoup de

jeunes qui étaient là, et notamment des gens qui sont convertis et qui viennent d'autres religions, on n'en dit pas plus, mais bon, et qui se trouvent très heureux là. Et qu'au fond, cette messe, elle commence à 9 h et demie, et puis à 11 h, vous avez la messe en forme ordinaire, les gens se croisaient, se disaient bonjour, le curé de la paroisse était dans l'équipe aussi qui célébrait la forme extraordinaire, on se relayait, et tout se passait très bien. Et puis enfin, une dernière chose encore que je veux dire, si on parle de gens qui à l'occasion de la messe extraordinaire critiquent Vatican II ou la doctrine catholique au nom d'une idéologie, moi je pourrais dire aussi qu'alors, en ce qui concerne la forme ordinaire, si j'avais le malheur dans certains endroits de parler du purgatoire ou du jugement dernier ou de l'enfer, alors j'entendais des choses qui n'étaient pas du tout catholiques. Eh oui, et pourtant, ils ne venaient pas d'entendre une messe en forme extraordinaire mais d'entendre une messe en forme ordinaire, mais le prédicateur avait prêché la doctrine catholique là-dessus. Eh bien, là aussi, il y a des problèmes. Et d'ailleurs, dans le motu proprio, le pape quand même reprend certains propos de Benoît XVI sur la manière scandaleuse qui existe encore quelquefois dans la manière de célébrer la messe en forme ordinaire. Et ça existe encore. Moi, je l'ai encore vu.

Philippe Maxence : Vous avez évoqué la paroisse personnelle de votre ancien diocèse, si j'ai bien compris, les paroisses personnelles ne peuvent plus être créées maintenant. Est-ce qu'on peut d'ailleurs rappeler ce qu'est une paroisse personnelle pour ceux qui nous écoutent ?

Abbé de Tanoüarn : Une paroisse personnelle, c'est une paroisse dédiée aux traditionnels qui fonctionne non pas sur un territoire effectivement mais sur cette spécificité que l'évêque lui confère.

Père Viot : Ou ça peut être pour d'autres personnes, pour des étrangers...

Philippe Maxence : Donc on ne peut plus créer de nouvelles. Est-ce que de fait le motu proprio ne gèle pas la situation ?

Abbé de Tanoüarn : C'est absolument **antiévangélique**. Dans l'Évangile, on apprend que nous sommes le levain dans la pâte et que la pâte n'en finit pas de lever, de grossir. Là, dans ce motu proprio *Traditionis Custodes*, **on nous demande de ne pas grandir, c'est-à-dire qu'on nous demande quelque chose qui est qui va contre le commandement express du Christ dans l'Évangile, comme si on était des chrétiens même pas de deuxième zone, de troisième zone, enfin des chrétiens dangereux qu'il fallait empêcher de croître dans l'Église.**

Père Thomas : Ce qui est demandé, ce n'est pas simplement de ne pas grandir, ce qui est demandé, c'est de mourir, c'est de mourir à petit feu. Donc, on bloque en effet, on gèle, mais le but, c'est la mort à moyen terme, à court terme, à moyen terme, à long terme, je ne sais pas, mais la mort, c'est à dire que les traditionnalistes ne doivent pas se multiplier, ne doivent pas se reproduire. Alors évidemment, **c'est une première étape**. J'ai toujours pensé, avant même que le texte soit écrit, sachant ce qui pouvait évidemment habiter un peu la tête du pape François dans ce domaine, qu'il procéderait par étapes. Et donc, en effet, **la prochaine étape, ce sera l'étape des séminaires Ecclesia Dei pour empêcher qu'il y ait des ouvriers pour la moisson.**

Jean-Pierre Maugendre : Je l'ai aussi dit, je me permets d'insister. Dans la lettre, la célébration selon la forme traditionnelle est interdite dans les églises paroissiales de fête, c'est quand même un point extrêmement important.

Philippe Maxence : Donc, normalement, les messes qui sont actuellement dites dans des églises paroissiales doivent les quitter ou disparaître.

Père Viot : En ce moment, de facto, la loi de 1905 est abolie puisque nous avons des nouvelles lois sur les cultuels, et sur 1901, et que ce n'est pas le moment de faire une guerre liturgique en France parce que les préfets ont un pouvoir très grand en ce qui concerne les associations de 1905. Je sais bien que Napoléon Bonaparte appelait les évêques ses préfets violets, mais il le disait en riant, finalement il y avait une certaine liberté, mais là, je ne pense pas que l'État à l'humour de Napoléon Bonaparte.

Philippe Maxence : Monsieur l'abbé, vous soulignez le problème, qui n'est pas directement abordé dans le motu proprio, des séminaires des communautés *ex-Ecclesia Dei*, quelle est la crainte de ce point de vue-là ?

Abbé de Tanoüarn : La crainte, c'est qu'on impose dans les séminaires le **bi-ritualisme avec un avantage au rite nouveau**. Il est très facile d'envoyer des inspecteurs du Vatican, c'est ce qui s'était passé, souvenez-vous, pour Ecône. Paul VI avait envoyé deux visiteurs apostoliques, c'est comme ça qu'on les appelle, qui d'ailleurs, on était en pleines années 70, s'étaient répandus sur des questions assez controversées comme le mariage des prêtres et d'autres. Pour des envoyés du pape, cela faisait un peu désordre. Mais, on peut très bien imaginer que ça va se passer comme ça, que les séminaires traditionnels actuels vont recevoir des visites romaines pour les forcer à recevoir la nouvelle messe, à moderniser leurs cours de théologie, à être de l'Église de *Tutti fratelli*, cette encyclique de François que Jean-Luc Mélenchon ne peut lire qu'en pleurant, [selon ses propres propos,] une encyclique d'extrême gauche. Bon, voilà, **on va imposer dans les séminaires traditionnels un nouvel enseignement sans forcément tout de suite interdire l'ancien, mais ce sera une catastrophe**.

Père Thomas : Je ne suis pas historien de l'Église, mais j'ai l'impression tout de même que nous assistons à quelque chose de très nouveau, c'est-à-dire que, **dorénavant, le seul critère de vérité qui devrait être suivi, c'est encore une fois, Vatican II**. Il y a d'ailleurs un cardinal, le cardinal De Aziz, qui est le préfet pour les ordres religieux et les instituts de vie consacrée, qui a dit, il y a quelques mois, que les traditionalistes font fausse route parce que de toute façon, la référence doit être dorénavant les Évangiles - mais de quelle manière lire les évangiles ? – et Vatican II. Entre les deux, il y a 2000 ans de vide absolu ! Je pense que c'est quelque chose de nouveau. Dans les siècles passés, je n'ai pas l'impression que la plus haute autorité religieuse de l'Église n'ait jamais dit que, dorénavant, il fallait suivre uniquement les textes d'un concile. Alors pourquoi cette fixation ? Le pape, constamment, parle de rigidité, c'est son leitmotiv, mais là, il y a une preuve de rigidité de la part de l'autorité romaine à se fixer uniquement sur une chose et en abandonnant apparemment tout le reste et en prenant le risque de détruire tout le reste, de mettre à la poubelle 2000 ans d'histoire de l'Église et de traditions de l'Église.

Philippe Maxence : Et sur les séminaires dont on vient de parler, vous pensez qu'ils sont aujourd'hui en danger d'être fermés ?

Père Thomas : Oui, absolument, il y a un grand péril. Et quand on voit aujourd'hui les séminaristes de ces instituts *Ecclesia Dei*, on éprouve une grande tristesse parce que « comment les encourager ? » Ce sont des jeunes hommes qui sont pleins de générosité et qui se retrouvent maintenant dans une situation en état d'apesanteur. Donc, il y a un risque très fort. Vous savez que dans la plupart des instituts, ce n'est pas un secret d'ailleurs, **ils acceptent les séminaristes, cette année, plus tôt que les autres années, justement pour accueillir encore une année de séminaristes en attendant la visite canonique**. Comme vous l'avez dit, il y a des visiteurs apostoliques qui seront nommés, mais, après, il y aura les commissaires.

Philippe Maxence : C'est la deuxième étape.

Père Thomas : C'est la deuxième étape. Et **les commissaires, ils sont là**, comme leur nom l'indique, **comme dans un soviet, pour l'élimination et pour l'éradication**. Alors bon, j'espère évidemment me tromper dans ce domaine, mais on voit bien que **le Saint-Père veut couper vraiment à la racine tout ce qui pourrait encore faire vivre la tradition dans l'Église**.

Jean-Pierre Maugendre : Je crois que dans ce cadre-là, pour rebondir sur ce que disait M. l'abbé de Tanoüarn, on ne peut pas ne pas évoquer la manière dont a été détruite une communauté florissante comme les Franciscains de l'Immaculée, qui étaient moins traditionnels que ne le sont les communautés en question, mais qui se posaient des questions, ils avaient des doutes, ils arrivaient de la nouvelle liturgie avec leur fondateur, le père Manelli, ils se sont intéressés à la liturgie traditionnelle, ils ont commencé à se poser des questions sur le Concile, un commissaire a été nommé, le supérieur ancien a été débarqué et la communauté a été détruite, une communauté en plus sensiblement plus importante que ne le sont aujourd'hui les communautés *Ecclesia Dei* en taille.

Philippe Maxence : Mais il n'y a pas que les Franciscains de l'Immaculée parce qu'il y a un séminaire en Amérique latine ou du Sud qui a été complètement...

Père Thomas : Considéré comme trop conservateur...

Philippe Maxence : Parce que là aussi, ils disaient les deux messes, ils instruisaient dans les deux rites ou dans les deux messes leurs séminaristes qui portaient la soutane et qui voulaient simplement vivre en catholiques. Donc, il y a d'autres exemples.

Père Thomas : Mais ce sont des coups d'essai.

Philippe Maxence : Vous pensez ?

Père Thomas : Lorsqu'il y a eu cette action contre les Franciscains de l'Immaculée, en ce qui me concerne, je me suis dit que c'était un coup d'essai et que la prochaine étape serait *Ecclesia Dei*. Et voilà, on y est.

Encore une fois, je l'avais déjà dit dans d'autres émissions, mais nous avons affaire à un pape qui est un jésuite et qui, dans sa manière de procéder lorsqu'il était supérieur majeur dans la Compagnie de Jésus, lorsqu'il était provincial, il avait utilisé exactement les mêmes méthodes, et le résultat a été tout de même une très forte division dans la province d'Argentine, à tel point que le père général de l'époque l'avait remercié, bien évidemment, et l'avait mis de côté. Et c'est Jean-Paul II qui est allé le chercher pour le consacrer évêque. Mais ce sont des méthodes de gouvernement qui sont des méthodes de gouvernement d'un homme de pouvoir, pas d'un homme qui désire exercer l'autorité apostolique qu'il a reçue. Non, c'est un homme de pouvoir et donc il ira jusqu'au bout et il appliquera jusqu'au bout, jusqu'à son lit de mort, tout ce qui est en son pouvoir pour aller jusqu'au bout de son programme.

Philippe Maxence : On reparlera dans d'autres émissions puisque l'actualité va nous y inviter avec ce synode sur le synode et tout ce qu'il compte faire. [...] D'abord, j'aimerais votre réaction, les uns et les autres, aux communiqués des supérieurs des communautés *ex-Ecclesia Dei* du mois d'août, et deuxième chose, que peut-on faire pour conserver la messe d'une part, et que peut-on faire pour conserver les séminaristes dans leurs séminaires d'autre part ?

Abbé de Tanoüarn : Le communiqué est extrêmement poli, voire policé, c'est une réponse très soumise de ces responsables de communautés au pape François, mais je crois qu'il ne faut pas s'en tenir aux apparences et bien se dire qu'à un moment ou à un autre, s'il nous est interdit

de grandir dans le respect de la loi ecclésiastique, il faudra considérer que cette loi ecclésiastique n'est pas bonne en l'espèce, dans cette application qui nous en est faite et rejoindre les méthodes de la Fraternité Saint-Pie-X, on nous pousse à ça. Le Pape voudrait que les traditionalistes rejoignent tous la Fraternité Saint Pie X d'ailleurs, c'est pour ça que depuis longtemps, il leur a donné la validité de tous les sacrements, mais **ce qui risque de se passer, ce n'est pas ça, c'est que les communautés ecclésiales en aient marre qu'on les prenne pour des cons, pour parler clair, et que finalement ils se passent des autorisations qu'on ne veut de toute façon pas leur donner**, et donc moi, je vois ce danger à l'horizon.

Père Viot : Moi j'ai trouvé que leur communiqué était très bon et qu'ils ont eu raison de ne pas aller sur ce ton. C'est vrai que c'est respectueux, mais c'est très ferme. Il y a quand même aussi une question, qu'ils ont raison de ne pas poser, mais moi je pose : que va-t-on faire à ce moment-là du rituel des catholiques orientaux ? Ce n'est pas la forme ordinaire.

Abbé de Tanoüarn : Il faut que les rituels des catholiques orientaux rejoignent la forme ordinaire. Le rite chaldéen par exemple s'est réformé depuis quinze ans. Les chaldéens, pour avoir accès aux églises, ont dû réformer leurs rites dans l'esprit du rite nouveau.

Père Viot : Alors là, on ouvre une porte extrêmement dangereuse. Cela dit, il faut attendre effectivement que d'autres choses qui viennent d'Europe, et faut attendre aussi de voir ce que vont dire les évêques. La balle est dans le camp des évêques. Moi, j'attends ce que va dire mon évêque, mais j'irai célébrer dimanche prochain, au centre Saint-Paul, la messe au forme extraordinaire, par solidarité avec vous et dans l'espérance qu'on trouvera une solution.

Philippe Maxence : Merci mon père. Les supérieurs ont d'ailleurs demandé aux évêques français un médiateur.

Père Viot : Ils ont raison. Il faut un visage.

Philippe Maxence : Parce que pour l'instant, tout est flou.

Jean-Pierre Maugendre : Ils n'ont personne à qui s'adresser.

Philippe Maxence : Père Thomas, votre réaction ?

Père Thomas : Alors, sur le texte, si vous voulez, je suis généralement plus combatif. Le texte m'apparaît un peu trop diplomatique dans le ton d'autant plus que les références à Vatican II, encore une fois, n'étaient à mon avis pas nécessaires. Ils pouvaient présenter une lettre en effet tout à fait respectueuse et ferme, mais sans forcément aussitôt donner des preuves d'attachement encore une fois à Vatican II.

Philippe Maxence : C'est peut-être un texte de compromis.

Père Thomas : Il y aura évidemment d'autres choses. J'ai utilisé déjà l'image de l'aspirateur, vous savez, les vieux aspirateurs avec ces poches extérieures, le pape actuel sait ce qu'il fait en fait, il passe l'aspirateur dans toute l'Eglise. Voilà. Et tout ce qui est traditionnel doit passer dans la poche. Et la poche, comme l'a dit monsieur l'abbé de Tanoüarn, à terme, c'est ce qui est dans son esprit et c'est pour ça qu'il est généralement très conciliant avec la Fraternité Saint-Pie X, c'est que tout ce qui est traditionnel ou considéré comme tel, parce que la tradition a de multiples visages, et comme il y a de multiples formes de poussière, tout doit passer dans la poche. Et la poche, elle reste accrochée à l'aspirateur, vous pouvez la vider évidemment, mais elle reste accrochée à l'aspirateur, elle fait partie l'aspirateur, mais sans être l'aspirateur, comme la Fraternité Saint Pie X, je pense, dans l'esprit du pape, c'est l'Église sans être l'Église. Donc il faut, comme l'a dit monseigneur Schneider, ici, à cette table, on en a déjà parlé avant

même que ce texte ne paraisse, il faut maintenant **résister**. Et c'est une résistance qui n'est pas, évidemment, avec des armes telles que les talibans peuvent les utiliser, mais c'est une **résistance d'ordre spirituel parce que ce qui est en jeu, en effet, ce n'est pas simplement notre foi personnelle, mais c'est la foi des générations qui viennent.**

Philippe Maxence : C'est ce que disait Jean-Pierre Maugendre.

Père Thomas : Parfaitement. Donc, il faut résister.

Philippe Maxence : Alors justement, je vais laisser la dernière parole aux laïcs, parce que c'est aussi des laïcs qu'on attend le combat, finalement.

Jean-Pierre Maugendre : Alors, sur ce communiqué des communautés *ex-Ecclesia Dei*, puisque c'est de ça dont nous parlons, ce texte ecclésiastique, j'ai envie de dire, est un texte ecclésiastique, c'est-à-dire qu'il est fait d'abord pour trouver l'accord de tous les participants dont il n'est pas un secret d'Etat de dire qu'ils n'ont peut-être pas tous exactement la même vision. Après, la volonté des signataires est clairement de ne pas être suspecté, de ne pas pouvoir être accusé, de ne pas jouer le jeu, de ne pas être d'Eglise, etc. d'où effectivement des références qui font plaisir aux gens à qui est destiné le texte. Voilà. Le texte, il est destiné aux autorités romaines pour dire : « *nous ne sommes pas ce dont nous sommes accusés* ». Ensuite, je crois que ce qui est important, c'est que les laïcs ne sont pas astreints au même devoir de réserve, ils n'ont pas le même rapport avec la hiérarchie. Et puis, comme l'a évoqué le père Thomas, ils ont la responsabilité de la transmission de la foi à leurs enfants. Et il me semble qu'aujourd'hui, pour les laïcs, il y a deux axes majeurs de résistance. C'est d'abord soutenir les prêtres, soutenir les prêtres qui vont continuer de célébrer la messe traditionnelle, de les soutenir par la prière, de les soutenir en les remerciant de l'effort qu'ils font de célébrer la messe traditionnelle et puis, autant qu'il est possible, par des choses très matérielles. C'est le premier point. Et puis le deuxième point, la résistance, c'est de manifester que nous ne nous laisserons pas déposséder du trésor de l'Église. Voilà. Ce n'est pas nos petites affaires, ce n'est pas nos petites sensibilités comme on dit aujourd'hui, c'est le trésor de l'Église. Nous, en tant que laïcs, nous y avons droit, tout autant que les prêtres, mais nous sommes dans une situation plus libre pour l'exiger et pour le demander, avec des moyens de protestation qui peuvent être publics, qui peuvent être manifestes. Surtout, puisque l'on parlait du Concile tout à l'heure, il est demandé depuis le Concile aux laïcs de prendre la parole. Eh bien, je crois que les laïcs sur ce sujet doivent prendre la parole et de manière vigoureuse.

Philippe Maxence : Merci beaucoup Jean-Pierre. C'est sur ces mots vigoureux que s'achève cette émission. Évidemment, on en a juste effleuré le sujet mais le temps tourne très vite. Nous reviendrons forcément sur ce motu proprio, sur ses conséquences, et je pense encore une fois, parce que je sais que nombre de personnes n'ont pas saisi ce danger pour les séminaires, je crois que c'est l'une des clés du dispositif, donc nous reviendrons évidemment sur cette question importante quand les décrets seront parus et que les visites seront à l'oeuvre. En attendant, je vous remercie pour votre participation. Nous nous retrouvons la semaine prochaine pour un nouveau Club des Hommes en Noir pour cette nouvelle saison. Merci beaucoup de votre attention et d'ici cette prochaine rencontre, que Dieu vous garde !